



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Adhésion de la Ville de Niort au Centre Régional des Energies
Renouvelables Poitou-Charentes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060253

Monsieur Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal Spécial, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a engagé un programme de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble de son patrimoine existant et futur.

Les objectifs visés sont multiples :

- maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques,
- gérer dans le sens du développement durable en limitant l'effet de serre et en développant l'utilisation des énergies renouvelables,
- réaliser ensuite des opérations exemplaires qui pourront sensibiliser les administrés et les inciter à faire évoluer leurs comportements (maîtrise de leurs dépenses énergétiques, utilisation d'énergies renouvelables, ...)

Le Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes est un organisme dont les missions essentielles sont :

- d'aider les autorités locales dans la définition de leur politique de développement des énergies renouvelables par la réalisation d'études de faisabilité,
- d'accompagner et de suivre les projets,
- d'engager des actions d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages.

Compte tenu de l'intérêt que peut représenter cet organisme, notamment comme véritable « lieu ressource » pour répondre aux besoins des services utilisateurs de la Ville de Niort, je vous propose que la Ville de Niort adhère à cette association.

La cotisation fixée par l'Assemblée Générale de l'association s'élève, pour l'année 2006, à un montant de 300 € (trois cent euros).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts joints en annexe,
- accepter l'adhésion de la Ville de Niort au Centre Régional des Energies Renouvelables,
- autoriser Monsieur le Maire ou le Conseiller Municipal Spécial à signer cette adhésion,
- autoriser le versement de la cotisation pour l'année 2006, d'un montant de 300 euros TTC,
- imputer cette dépense sur la ligne budgétaire 011-0200-6281.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Bernard JOURDAIN

[Ordre du jour](#)